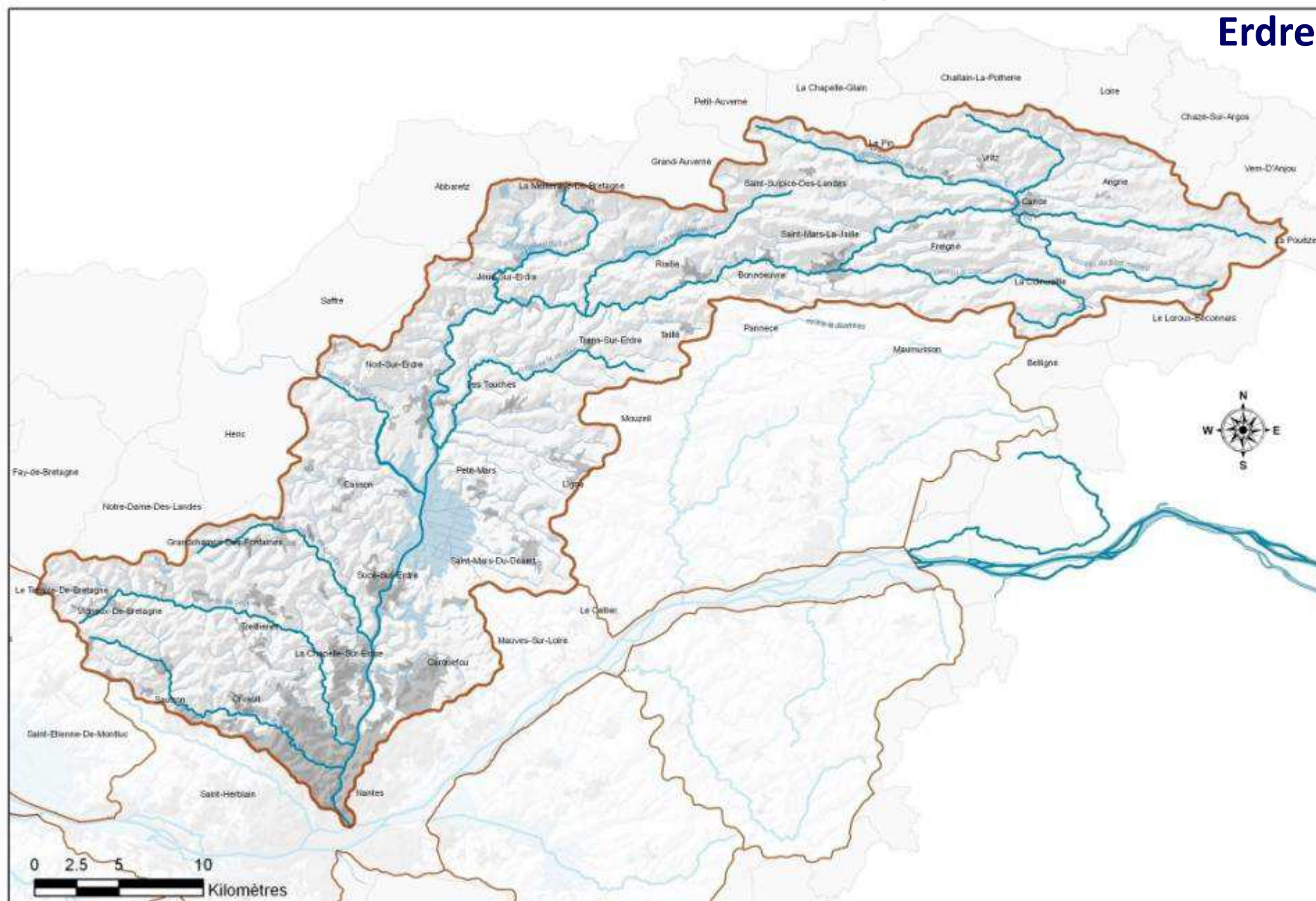


Avenant Contrat régional de bassin versant Erdre



Rappel :

Les enjeux identifiés par le SAGE

Priorité forte :

- Qualité des milieux
- Qualité des eaux
- Cohérence et organisation

Priorité moyenne :

- Inondations
- Gestion quantitative et alimentation en eau

Les enjeux traités

- Qualité des milieux
- Qualité des eaux
- Cohérence et organisation

Les enjeux identifiés par le SAGE - qualité des milieux :

- Expérimenter les techniques de renaturation des cours d'eau
- Redéployer / créer les opérateurs en charge de l'entretien des cours d'eau
- Entretien des marais, les zones humides
- Discuter des modalités de gestion des marais de Mazerolles à la fin de l'exploitation des tourbières
- Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques en particulier St Félix

N°	Action	Étude	Travaux	Disposition SAGE	Montant €	Maîtrise d'ouvrage
1	Transparence migratoire St Félix	2011	2012	QM 13	Étude préalable 2011 Travaux 2012 Etude bilan 2015	CG 44

Etude à valider en 2013
(non communiquée à

Action terminée (sf. NM)

Action terminée



Action faisant l'objet d'un
avenant (étude en 2013+
réévaluation financière)

Action terminée



Les enjeux identifiés par le SAGE - qualité des eaux :

- Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollutions diffuses et ponctuelles)
- Définir au cas par cas les points de rejet des stations d'épuration (implantation & gestion). Prévoir un dispositif de suivi comprenant un volet biologique

N°	Action	Étude	Travaux	Disposition SAGE	Montant €	Maîtrise d'ouvrage
7	Accompagner l'évolution des pratiques agricoles →	2011 à 2013		QE 13 (recommandation)	717 974	EDENN

Action faisant l'objet d'un avenant (réévaluation financière)

Etude repoussée en 2013

Action faisant l'objet d'un avenant

Action terminée

Pas d'avancée



Les enjeux identifiés par le SAGE - cohérence et organisation :

- Créer un EPCI pour la gestion des cours d'eau et des marais à l'échelle du bassin versant
- Définir en concertation
 - un schéma de gestion des ruissellements (pollution diffuse, inondation) et assurant un état satisfaisant des berges et du lit de la rivière
 - des objectifs de renaturation des cours d'eau
- Arrêter un règlement d'eau (transparence migratoire, navigation, crue, AEP)

N°	Action	Étude	Travaux	Disposition SAGE	Montant €	Maîtrise d'ouvrage
16	Animation & communication	2011 à 2015		C&O 1, 3 (recommandation)	556 212	EDENN
17	Observatoire de la qualité des eaux - suivi agricole	2011 à 2015		C&O 7 (recommandation) / tableau de bord SAGE	374 898	EDENN
18	Actions pédagogiques				162 663	EDENN

Action faisant l'objet d'un
avenant (réévaluation
financière)

Synthèse :

Poursuite de la dynamique du CRBV

Cependant / remarques précédentes :

- Attentes / agriculture → Amélioration
- Territoire avance. Mais maintien de la complexité dans le portage des actions.
- Nécessité de revoir la stratégie pour simplifier l'organisation. Illustration :

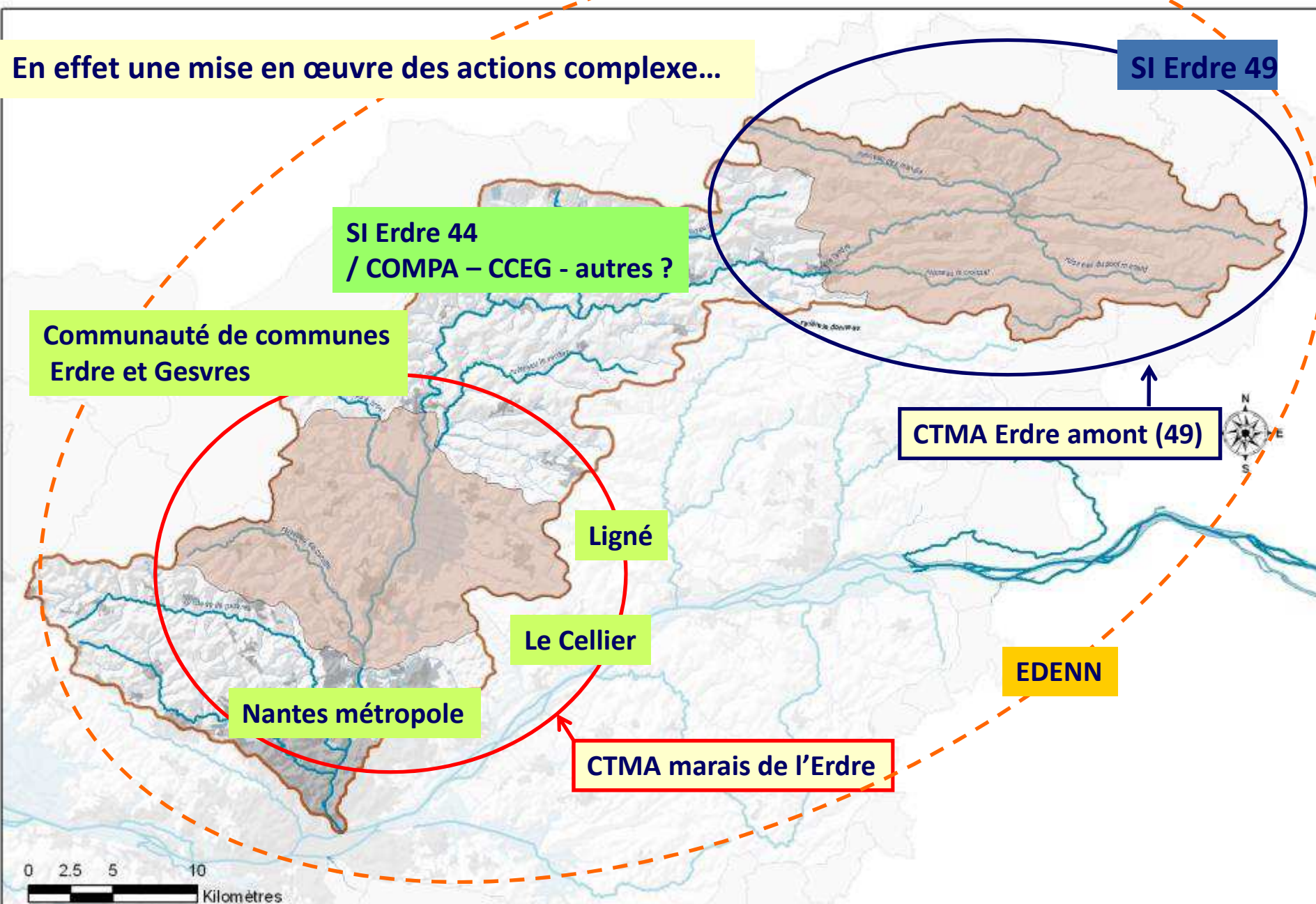


Illustration de la complexité (de l'inadéquation) des montages actuels. BV marais de l'Erdre (1/5 du BV Erdre)



L'eau a besoin de

-  MOA CCEG/Le Cellier/Ligné
-  MOA Nantes Métropole
-  MOA conjointe CCEG / NM

Quatre groupements de commande + 1 maîtrise d'ouvrage unique :

1. **CCEG, Nantes métropole, Ligné, Le Cellier** : élaboration des dossiers réglementaires
2. **CCEG, Ligné, Le Cellier** : études complémentaires, travaux de réhabilitation et d'entretien des cours d'eau et zones humides du BV
3. **CCEG, Nantes métropole, Ligné et Le Cellier** pour la communication, le suivi hydrobiologique et l'étude bilan relatifs aux travaux sur les milieux aquatiques

Efficacité, efficience de l'organisation actuelle ?

Volonté d'en tirer les leçons ? Volonté d'évoluer ?

Non respect du SAGE.

PM : SAGE demande 1 opérateur pour la gestion des cours d'eau et des marais à l'échelle du BV de l'Erdre...

Et enfin : 1. maîtrise d'ouvrage travaux **Nantes métropole**

4. **CCEG, Nantes métropole** : maîtrise d'œuvre, de CSPS et de travaux pour la restauration des cours d'eau principaux de l'Hocmard et de Ligné

CC Erdre & Gesvres

Ligné

Le Cellier

Nantes métropole

CC PAYS D'ANCENIS

LIGNE

SUCE-SUR-ERDRE

SAINT-MARS-DU-DESERT

UR-ERDRE

CARROUERS

Limite communale